

VIÊT NAM : CHANTIERS ET NOUVELLES PERSPECTIVES HISTORIOGRAPHIQUES

Emmanuel Poisson et Benoît de Trégoldé

La Découverte | *Le Mouvement Social*

2002/3 - no 200
pages 109 à 115

ISSN 0027-2671

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2002-3-page-109.htm>

Pour citer cet article :

Poisson Emmanuel et de Trégoldé Benoît, « Viêt Nam : chantiers et nouvelles perspectives historiographiques », *Le Mouvement Social*, 2002/3 no 200, p. 109-115. DOI : 10.3917/lms.200.0109

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Viêt Nam : chantiers et nouvelles perspectives historiographiques

par Emmanuel POISSON et Benoît de TRÉGLODÉ*

La recherche historique sur le Viêt Nam est pendant longtemps restée captive d'un postulat : l'homogénéité de la nation vietnamienne et la continuité de son histoire (1). L'accent mis par l'historiographie sur la tradition de résistance contre les agressions étrangères – chinoises, mongoles, françaises et américaines – était conçu comme l'expression et l'instrument de la négation du social, de sa complexité et de ses contradictions. Cette historiographie nationaliste s'appuyait sur un éventail très restreint de sources, pour l'essentiel normatives et émanant du pouvoir central. On assiste depuis quelques années à un renouvellement des problématiques, en partie fondé sur une coopération avec des chercheurs étrangers, et qui se manifeste avant tout par une diversification des sources produites par la base de la société, les villages, ainsi que des méthodes : histoire quantitative, micro-histoire. Il supposait également un double déplacement d'échelle : du central au local, et du Viêt Nam vers ses voisins. Les perspectives temporelles sont également modifiées, avec davantage d'attention au temps long et à une remise en cause des coupures politiques traditionnelles, qui compartimentaient les études entre périodes pré-coloniale, coloniale et communiste.

L'intérêt récent pour les structures de la société vietnamienne dans la longue durée s'avère prometteur grâce à la découverte de nouvelles sources, susceptibles de constituer des séries et d'être soumises à un traitement statistique.

Le lancement d'un projet de recherches sur les structures lignagères, fondé sur l'analyse des registres généalogiques, en offre un très bon exemple (2). Ces documents en caractères chinois qui retracent l'histoire des lignages, ont été rédigés pour

* Université Paris VII et E.H.E.S.S.

(1) Comme l'a souligné T. A. NGUYÊN in « Quelques remarques sur l'état des études historiques sur le Viêt Nam », *Approches Asie*, n° 15, 1997, p. 7.

(2) Projet conçu par H. L. PHAN et M. G. VU, directeur et vice-directeur du Centre des Études Vietnamiennes et Échanges Interculturels de l'Université Nationale de Hanoi, en partenariat avec Emmanuel Poisson et S. Vinh, enseignant-chercheur de la Faculté Saint-Jean de l'Université d'Alberta.

transmettre aux descendants du fondateur du lignage des informations relatives à l'origine de ce dernier, à l'ordre des générations, à l'emplacement des tombeaux et aux dates d'anniversaire de la mort des ancêtres. Les registres sont apparus et se sont développés pour répondre à une double exigence religieuse (culte des ancêtres) et civile (héritage). La préoccupation généalogique au Viêt Nam est précoce. Elle apparaît dès le XI^e siècle. La rédaction et la mise à jour des registres sont devenues un phénomène de grande ampleur à partir du XV^e siècle. L'enjeu du travail de conservation est la constitution d'un corpus fiable et abondant, établi avec soin. La recension et la collecte systématique n'ont en effet jamais été entreprises au Viêt Nam. Ces documents souffrent donc de leur éparpillement. Hormis les quelques registres conservés à l'Institut d'Études Classiques (500) et dans certaines bibliothèques universitaires, la très grande majorité de ces textes sont dispersés dans les lignages à travers tout le pays. Actuellement l'historien, l'anthropologue ou le démographe sont réduits à des études ponctuelles, limitées. Faute d'un projet global de constitution d'un corpus de registres, une exploitation scientifique significative de ces sources ne peut être envisagée. Au Viêt Nam, pendant les dernières décennies, les lignages ont tendu à raffermir leurs liens de parenté. Bon nombre ont fondé des associations pour restaurer les temples familiaux, collecter les registres généalogiques, déterminer les rapports entre les diverses branches, traduire du chinois en *quôc ngu* les registres généalogiques et les compléter. Cependant, en raison du manque d'encadrement scientifique, la traduction et la rédaction des registres se heurtent à plusieurs obstacles. Comme les personnes connaissant les caractères chinois sont de moins en moins nombreuses, les lignages, lorsque leur registre a été traduit et parfois enjolivé, ne se soucient pas de la conservation de l'original en caractères. En outre, certains traducteurs ont des connaissances historiques et culturelles très lacunaires. Il s'ensuit des erreurs de traduction et d'analyse. A l'heure actuelle, les documents publiés par les associations de lignages sont donc d'une fiabilité douteuse du point de vue scientifique. Il est par conséquent nécessaire d'élaborer une généalogie moderne en liaison avec la critique historique, l'étude des sources et la diplomatique. Toutefois jeter les bases au Viêt Nam d'une science nouvelle, la généalogie, ayant son objet et ses méthodes propres, ne saurait être une fin en soi. Elle doit être également l'auxiliaire des sciences humaines. Ainsi l'utilisation de tableaux d'ascendance et de descendance fera progresser l'histoire sociale et politique. La généalogie étayera aussi des recherches sur l'histoire du peuplement (émigration, immigration) et la démographie historique (nuptialité, fécondité). Elle éclairera enfin l'anthropologie en lui apportant des vues nouvelles sur les structures familiales (famille nucléaire, famille élargie), les rapports de parenté, les liens matrimoniaux (endogamie, exogamie), les échanges entre lignages de biens matériels et symboliques. La démarche des chercheurs participant à ce programme se veut comparatiste. Les travaux menés au Japon par l'anthropologue Suenari Michio (3) et en France par les médiévistes et modernistes comme Christiane Klapisch-Zuber ou André Burguière, seront en effet très stimulants.

Second exemple de recherche systématique sur l'ancien Viêt Nam, les travaux

(3) M. SUENARI, « Betonamu no Kafu », *Toyobunka Kenkyujo Kiyô*, 127, 1995.

sur les structures foncières menés à Hanoi depuis plus de dix ans, renouvellent en profondeur l'histoire économique et sociale du pays, tout en portant sur un temps beaucoup plus court (4). Au début du XIX^e siècle, les souverains de la dynastie des Nguyễn avaient ordonné l'arpentage des terres et la rédaction de registres cadastraux par chaque village sur la totalité du territoire vietnamien. Ces documents sont actuellement conservés à la Direction des Archives d'État et à l'Institut d'Études Classiques (5). Si la totalité des cadastres n'a pas encore été étudiée, les premiers résultats de l'analyse statistique sont très novateurs. Ainsi, il apparaît qu'au début du XIX^e siècle la propriété privée était prédominante, la propriété communautaire des villages ne représentant que 20 % du total. Le grand domaine privé occupait une faible part de la superficie foncière. Toutefois, au Nord, le grand domaine n'excédait pas 18 hectares en moyenne, alors qu'il était bien plus étendu dans le Sud. En général, la petite et la moyenne propriétés privées prédominaient. Dans les premières provinces du delta du Fleuve Rouge étudiées (Hà Đông, Thai Binh), les femmes représentaient 19,6 % des propriétaires privés, les autorités villageoises 38,2 %, les non-résidents 19,6 %. Dans le Delta du Mékong, le village regroupait des défricheurs dont la propriété était privée. C'est d'ailleurs un facteur explicatif du caractère ouvert du village du Sud et de la rapidité du développement de l'économie marchande de cette région.

La construction du territoire est un moyen de revisiter des thèmes largement laissés jusque-là à une histoire descriptive qui faisait du phénomène de la « conquête » un événement allant de soi. Le projet *Marches du Royaume du Dai Viêt, 1400-1850 – Contacts et mécanismes de transformation des sociétés et de l'espace* constitue ainsi un chantier novateur (6). Sa problématique repose sur la prise de conscience, par les chercheurs vietnamiens et étrangers, d'une véritable lacune historiographique concernant la manière dont jadis les Viêt (ou Kinh, l'ethnie majoritaire du pays) ont pu entrer en contact avec ceux qui étaient alors leurs voisins et dont certains sont désormais inclus au sein même du territoire national. Chronologiquement, ce projet s'insère entre le XV^e et le XIX^e siècle. Le XV^e siècle est doublement important. À son début, les guerres de libération contre la Chine des Ming, qui s'achevèrent par la victoire de Lê Lợi, montrent une réelle opposition – interne – entre d'une part le mandarinat vietnamien de la capitale, au Nord, intégré aux réseaux de pouvoir chinois, et l'arrière-pays montagneux d'où partit le mouvement de révolte (Lam Sơn, bastion de Lê Lợi, dans les montagnes du Thanh Hoa). La fin du XV^e siècle correspond en outre à la mise en place, sous l'égide du roi Lê Thanh Tông (1460-1497), le vainqueur du Champa, d'une monarchie assise sur une machine bureaucratique centralisée et conquérante. C'est le début de la Marche vers le Sud (*nam tiến*) qui, jusqu'au XIX^e siècle, conduisit les peuples Viêt à migrer et qui aboutit à la fixation de la frontière méridionale au niveau de Hà Tiên, à la frontière du Cambodge actuel.

(4) Sous la direction de H. L. PHAN en collaboration avec l'Université Paris VII, et à Ho Chi Minh-ville sous l'égide de D. D. NGUYỄN.

(5) Les deux institutions abritent respectivement 16 884 registres regroupés en 1 044 volumes et 1 635 registres regroupés en 526 volumes.

(6) Programme de recherche interdisciplinaire initié en 2000 par le centre de l'École Française d'Extrême-Orient au Viêt Nam, l'Institut des Sciences Sociales et Humaines du Viêt Nam et l'Université de Ha Nội, et placé sous la direction de H. N. DÔ, H. L. PHAN et Philippe Papin.

En filigrane, c'est donc aussi la question des modalités de la transformation d'un espace politique, mais aussi celles de son extension, qui est posée sous la forme « micro » de la constitution puis de l'intégration des « marches » et des périphéries. Actuellement, on sait très peu de chose sur ces contacts entre les Viêt et les peuples périphériques. On a étudié « les uns », on s'est penché sur « les autres », mais la question des *rappports* entre les uns et les autres n'a pas retenu l'attention des chercheurs sinon sur un mode polémique. La question qui se pose est finalement celle du passage des Viêt aux Vietnamiens. Plus que les raisons de l'extension vers le Sud, puis vers l'Ouest à la fin du XIX^e siècle, ce sont les modalités du contact, c'est-à-dire la manière dont les Viêt ont dialogué avec les Chams, les Khmers et les autres ethnies, qui intéressent les organisateurs du programme. Comment s'est établi le point de contact ? Quels ont été les ressorts qui ont permis (ou interdit) les alliances ? Comment ces échanges se sont-ils manifestés et transcrits dans les sociétés concernées ? Le travail consistera donc à examiner en détail comment deux sociétés, deux cultures, deux civilisations ont pu se mêler, et quels ont été les agents actifs de ce processus de fusion, d'alliance, de connexion. L'histoire sociale occupera ici une place centrale parce que le dialogue a bien souvent été noué entre les élites qui, de part et d'autre, avaient un intérêt à s'allier.

Outre la construction du Viêt Nam dans le temps long, c'est l'histoire de l'État-nation moderne qui constitue le grand pôle des études récentes et en cours. Celles-ci remettent en cause les barrières temporelles établies par la colonisation puis par l'instauration d'un régime communiste.

Ces nouvelles approches entendent étudier l'inscription de ce qui relève de l'idéologique, du social ou du culturel dans la réalité sociale au niveau local, en concevant cette inscription comme un élément clé d'une gouvernementalité dans laquelle le contrôle social se résout en gestion d'une construction politique. Alors que, longtemps, la modernité au Viêt Nam était revendiquée au nom de la révolution et du socialisme, l'histoire symboliquement assumée recouvre en fait la part prépondérante de l'héritage.

Ainsi, l'objet du projet de Christopher E. Goscha (7) est de donner naissance à une histoire régionale de la mise en place d'États monarchiques dans l'ancienne Indochine française : au Laos, au Cambodge et au Viêt Nam. Il se concentre sur la période qui s'étend de l'occupation de l'Indochine française par les Japonais en 1940 à la fin officielle de la présence coloniale française dans cet espace, en 1956. A la suite de ses travaux sur les réseaux asiatiques de la première guerre d'Indochine (8), il adopte simultanément deux angles différents. D'abord, il cherche à montrer comment les Français ont encouragé la constitution d'États monarchiques pour maintenir leur présence coloniale dans la péninsule indochinoise et faire ainsi face aux pouvoirs extérieurs et aux anticolonialistes locaux. Il s'intéresse aussi aux points de vue des monarchies elles-mêmes pour comprendre la manière dont elles ont pu ainsi émerger au sein d'un environnement asiatique et international qui dépassait le seul cadre d'une

(7) Maître de conférences à l'Université de Lyon II.

(8) C. E. GOSCHA, *Thailand and the Southeast Asian Networks of the Vietnamese Revolution 1885-1954*, Londres, Curzon Press, 1999.

relation franco-indochinoise exclusive. A la différence de la plupart des études menées, l'approche, qui se veut régionale et pluridisciplinaire, va au-delà du cadre des simples États nationaux ou coloniaux pour envisager les trois monarchies indo-chinoises, ainsi que la politique française, dans un contexte spatial plus large. Dépassant les frontières nationales et coloniales il se fixe un cadre géo-historique large permettant d'étudier le contexte local, régional et international de l'établissement des monarchies dans l'ex-Indochine française, tout en développant des perspectives comparées sur les trois monarchies : Le Laos, le Cambodge et le Viêt Nam qui prennent notamment en compte les différences ethnoculturelles et religieuses séparant les monarchies de l'aire Theravada et de celle de l'aire sino-confucéenne (Viêt Nam).

Alors que le Viêt Nam colonial focalise peu l'attention des chercheurs autrement qu'en tant que charnière, l'étude de l'expérience communiste commence à être défrichée, moins comme une expérience commune à plusieurs pays que dans son inscription vietnamienne spécifique.

Ainsi, les notions de territoires, de construction du passé et d'inscription régionale du Viêt Nam constituent l'ossature du travail de Benoît de Tréglodé sur le Vietnam communiste (9). Il met l'accent sur la dimension spatiale des bouleversements qui ont conduit à la formation d'un État-nation dans le cadre territorial de l'ancien Viêt Nam depuis les années 1940. De la mainmise par les communistes sur le Nord à la réunification qui a suivi la chute de la République nationaliste du Sud, jusqu'aux restructurations d'aujourd'hui, qui recomposent le Viêt Nam en l'ouvrant sur sa région et sur le monde, l'espace vietnamien a été travaillé par la guerre, par le choc des idéologies, et par de profondes transformations socio-économiques. Mais, en retour, ces composantes fondamentales de la formation étatique post-coloniale ont été travaillées par l'espace. La guerre aura été une guérilla éclatée, les projets idéologiques se sont dispersés dans une société villageoise fragmentée, l'annexion du Sud a modifié la géopolitique interne du nouvel État, les réformes et l'ouverture de la période actuelle restructurent les espaces économiques. Il n'en reste pas moins que ces dispersions de son action n'ont pas empêché la construction de l'État unitaire. Il apparaît même que c'est à travers elles qu'il s'est construit et se construit encore en tant qu'espace politique. Du moins ce programme tâche de cerner la construction d'un espace politique à partir des articulations spatiales du pouvoir et de la société, ainsi que des représentations collectives des territoires localisés et du territoire national. Ces représentations collectives mettent en avant un puissant imaginaire national dont la trame est l'assemblage de territoires symboliques constitués autour des héros et des héroïnes qui ont marqué l'histoire nationale.

Il propose donc une histoire du politique principalement axée sur celle de ses articulations spatiales, l'espace en question étant avant tout un construit historique. La construction du passé apparaît comme une technique de pouvoir tenant compte du caractère géographiquement dispersé de son ancrage social au niveau des villages et permettant de résorber les effets centrifuges de cette territorialisation. La mise en

(9) Recherche qui s'inscrit dans le prolongement de son travail sur la formation de l'élite administrative locale de la R.D.V.N. dans les années 1950. Cf. B. de TRÉGLODÉ, *Héros et Révolution au Viêt Nam*, Paris, L'Harmattan, 2001.

œuvre d'un jeu d'échelles spatiales ne vise pas à se substituer aux échelles du temps : les deux approches se complètent. Pratiquement, le travail se décompose en trois projets échelonnés sur les trois temps de la formation de l'État-nation.

Le premier chantier est consacré à la formation initiale de l'État communiste vietnamien dans le cadre de la guerre anti-française et de la fondation de la République démocratique du Viêt Nam. Il s'agit d'étudier la « descente » au village du pouvoir communiste : les conditions concrètes de son inscription territoriale et l'ajustement des projets idéologiques à ces conditions.

Le deuxième appréhende cette même question de la territorialisation à partir des restructurations de l'espace territorial et symbolique liées à l'annexion du Sud. Celle-ci n'est pas une conquête militaire pure et simple, un acte d'État vainqueur absorbant l'État vaincu. Comme dans la phase antérieure, elle est une action dans la société. Comment la gouvernementalité territoriale mise au point au Nord est-elle impliquée dans les conditions nouvelles de la guerre anti-américaine et de la gestion d'une société spécifique, différente de celle du Nord ? Comment la construction du passé s'adapte-t-elle à l'intégration de ces différences ?

Le troisième projet est centré sur le recouvrement par l'État-nation de l'ancien espace impérial et des frontières de la colonisation. A ce périmètre tangible et devenu fixe se superposent des limites plus larges, qui ne sont pas des frontières d'État, mais des réseaux d'influence, des lignes de partage idéologique, des projets d'expansion, des conflits géopolitiques et le faisceau des relations économiques et des représentations. Il convient ainsi d'étudier l'inscription régionale de l'État-nation, non moins formatrice que sa construction à partir des territoires qu'il englobe.

La prise en compte de la part importante qu'occupent dans cette histoire les composantes symboliques – pour ne pas dire les permanences culturelles – n'aboutit pas à un appauvrissement culturaliste du regard de l'historien. C'est précisément sur les horizons territoriaux que le culturel apparaît non pas comme un facteur déterministe, mais bien plutôt comme un élément, en même temps qu'un enjeu, des interactions politiques concrètes entre le pouvoir et la société. Autrement dit, l'imaginaire, qu'il serait excessif, de ce fait, d'appeler l'identitaire, est retravaillé par les processus constitutifs du politique, tout autant qu'il les encadre et s'y investit. Ce n'est donc pas une « histoire culturelle » *stricto sensu* qui est envisagée ici. Et ce n'est pas davantage une histoire « classique » du communisme.

Enfin Stéphanie Balme, chercheuse au C.E.R.I., propose un programme de recherche sur « Bonne gouvernance et État de droit au Viêt Nam : enjeux théoriques et pratiques ». Elle veut établir une sociologie de la réforme de l'État vietnamien depuis la politique d'ouverture engagée officiellement à partir de 1986. Il s'agit d'une recherche orientée dans trois directions principales : le principe de « bonne gouvernance », à travers les réformes des modes de recrutement des fonctionnaires de l'État central, en vue d'une professionnalisation et d'un rajeunissement des cadres ; le principe de « démocratie à la base » qui implique une modernisation des institutions politiques, dans leurs dynamiques internes mais aussi dans les interactions avec les autres institutions du régime ; la notion d'« État de droit » aux caractéristiques socialistes qui implique une analyse des conséquences sur la modernisation de l'État-parti de la

transformation (notamment via l'adaptation aux normes internationales) du système légal vietnamien. Grâce à l'analyse comparée des évolutions rencontrées par la Chine dans chacun des trois domaines d'études mentionnés, depuis son engagement dans une « politique de réformes et d'ouverture », c'est la valeur heuristique de la comparaison en science politique qui doit être testée, appliquée à deux régimes politiques autrefois désignés par Robert Scalapino comme « lénino-confucéens », marqués par une histoire croisée de long terme jusqu'à l'adoption commune du marxisme-léninisme, paradoxalement une très faible circulation des élites et des idées entre les capitales et, malgré tout, une trajectoire politique présentant une similitude fondamentale (le refus et la résistance à la transition post-communiste) sur la base d'une rhétorique nationaliste et légale-rationnelle (la construction de l'État par la transformation du Parti) ainsi que des différences majeures qu'il faut désormais explorer afin de mieux cerner la dynamique politique à l'œuvre à Pékin et Hanoi (et que les observateurs ont tendance à considérer comme nulle) et documenter la réalité sociopolitique vietnamienne très contemporaine. Il s'agit donc de travailler sur la technocratisation des élites dirigeantes et la réforme générale de l'État (la professionnalisation de ses agents). Une place centrale est accordée dans l'analyse par exemple à la formation de groupes spécifiques, aux tendances corporatistes, dont tout particulièrement, les « élites juridiques (avocats, juges, etc.) et économiques (conseillers, technocrates économistes, etc.) », à l'institutionnalisation des procédures de recrutement des cadres, les critères de recrutement, etc. D'autre part, on assiste à la construction d'un système légal et des usages politiques de celui-ci à travers notamment les discours politiques sur l'État de droit (cf. discours de Dô Muoi, VII^e Congrès du Parti, 1991) et la « bonne gouvernance », termes issus du vocabulaire international mais qui reprennent forme au titre de la « légalité socialiste ».

L'ensemble de ces programmes contribuent à éclairer l'histoire du politique à l'échelle globale de l'État au moment où les fondements économiques, sociologiques et idéologiques de sa formation commencent à évoluer. Portés par des équipes de jeunes chercheurs vietnamiens et étrangers, les six chantiers ci-dessus présentent l'originalité d'instaurer un dialogue entre les approches, telles qu'elles sont élaborées par les historiens du Viêt Nam d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi avec les études parallèles que conduisent les spécialistes d'autres pays et d'autres histoires.